

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le neuf juin deux mil vingt-trois à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Romuald en salle du conseil municipal

Conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers Présents :	10
Procurations	3

**Absent** : CARTIER Thierry, procuration à YAHIAOUI Romuald  
ISELER Isabelle, procuration à HEN Gérard  
JORAND Christophe, procuration à AUBERTIN Frédéric  
BECKER Martine, DOLISY Karine, excusées

**Date de la convocation** : 01 juin 2023

**Secrétaire de séance** : HAVEN Barbara

**Compte rendu général de la séance du 09 juin 2023**

**ELECTION DES REPRESENTANTS COMMUNAUX POUR LES ELECTIONS  
SENATORIALES du 24 septembre 2023**

Lors de cette séance, il a été procédé à l'élection des représentants communaux, conformément au décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.

Les résultats sont détaillés dans le procès-verbal de l'élection qui est archivé en mairie.

**Résultat des votes :**

- ✓ M. YAHIAOUI Romuald, Mme ZOLOTAREFF Céline et Mme BRUN Laëtitia ont été proclamés élus délégués au 1<sup>er</sup> tour et ont déclaré accepter le mandat
- ✓ M. MARTIN Bernard, M. AUBERTIN Frédéric et Mme HAVEN Barbara ont été proclamés élus suppléants au 1<sup>er</sup> tour et ont déclaré accepter le mandat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ✓ approuve le compte-rendu du conseil municipal du 03 avril 2023 à l'unanimité
- ✓ décide, à 12 voix pour et 1 abstention, d'autoriser la vente du bien immobilier 5, rue d'Insming (ancienne boulangerie) pour un montant de 50 000 € (étant précisé que les honoraires de l'agent immobilier sont compris dans ce prix de vente et qu'ils lui seront réglés par la mairie après la vente). Il sera demandé aux acheteurs de conserver le local commercial, sachant que le conseil municipal s'opposera à toute demande de changement de destination.
- ✓ à l'unanimité décide de demander la révision de la carte communale et d'autoriser M. le Maire à signer tout document pour permettre la révision de celle-ci
- ✓ à l'unanimité, approuve la nouvelle dénomination « Syndicat Intercommunal du Gymnase de l'Albe » (anciennement Syndicat Intercommunal du Gymnase du Collège de l'Albe)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45 mn.

Pour extrait conforme  
le 16/06/2023

Le Maire, M. YAHIAOUI Romuald